

Règlement de la Coupe de France individuelle de pêche au Feeder, toutes catégories.

Coupe René CATHELIN

Année 2021.

La Coupe de France individuelle de pêche au Feeder, toutes catégories, se déroulera dans la rivière Somme canalisée, (entre Abbeville et Saint Valéry sur Somme), les 10 et 11 juillet 2021, en 2 manches de 5 heures.

Le règlement FFPSed de pêche au Feeder sera appliqué.

Cette épreuve est sur inscription.

Les pêcheurs transmettront directement leur bulletin de participation téléchargeable sur le site de la FFPSed ainsi que le chèque d'engagement au responsable de l'épreuve :

Bernard COEURET
5, impasse de Bellevue
72400 SAINT MARTIN DU MONT
Tél : 06 73 00 33 61
MMail : bernardvsf@free.fr

Les inscriptions seront closes au plus tard le 15 juin 2021.

La liste des engagés sera indiquée sur le site www.ffpsed.fr , page dédiée à l'épreuve.

Les désistements éventuels devront être signalés au plus tôt.

Le remboursement des engagements sur les désistements intervenus après le 15 juin 2021 ne sera possible que pour les cas de force majeure et sur justificatif.

La participation est de 30€, la totalité sera redistribuée à raison de 1 prix pour 3 pêcheurs.